

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 14 juillet 2022

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.164**

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 4 juillet dernier, visant à obtenir les documents suivants :

- Copie complète des analyses, études ou recherches pour mesurer la performance et/ou l'assiduité des employés en télétravail depuis le début de la pandémie entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 et le 4 juillet 2022.
- Copie de tout document, rapport, étude, analyse et/ou des statistiques/données pertinentes vous permettant de voir le nombre d'employés qui étaient en télétravail en avril 2020 (ainsi que le nombre total d'employés à ce moment) et le nombre d'employés en télétravail en juillet 2022 (ainsi que le nombre total d'employés à ce moment).

... 2

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Daniel Desharnais

p.j.

N/Réf. 22-CR-00055-97